



Pas assez d'argent pour payer la Pension alimentaire

Par **florian66**, le **11/03/2013** à **14:22**

Bonjour, voila ma femme a un fils d'une première union qui a 12 ans et l'an dernier il a voulu allez vivre chez son père car il lui manquer ! on a respecter ça décision, ils sont passé devant le tribunal tout ces bien passé arrangement entre les parents le juge a rien changer pension fixé a 150€ comme il était avant ! on a 2 enfant ensemble un de 3 ans et l'autre qui a 17 jours , j'ai perdu mon travail ya peu de temp donc les finance ne son pas pareil on a 1100€ a 4 on touche 100€ de RSA actif aussi ! une foi tout payer il nous reste 400€ pour faire les courses et gasoil (on et en village donc obliger d'utilisé la voiture)

le papa alors qu'il travail tout les deux avec ca compagne ! a menacer de nous trainer au tribunal car on lui a annoncer qu'on ne pourrai plus payer la pension pour le moment !

on lui a alors informer qu'il pourrai demander a la caf une aide mais il ne veux rien savoir !

alors voila mes question :

quesqu'on doit faire pour ne pas avoir de problème ?

peux t'il nous ennuyez au vue que l'on peut vraiment pas payer ! **merci**

Par **cocotte1003**, le **12/03/2013** à **08:38**

Bonjour, vous devez impérativement payer la pension sans quoi vous pourriez etre saisi par

un huissier et ceci en plus à votre charge financière. il vous faut saisir le JAF pour demander un modification du montant de la pension. vous saisissez le tribunal du lieu du domicile de l'enfant et ceci avec ou sans avocat, cordialement